

**L'an deux mille vingt-trois, le 27 novembre à 9h00,**

Les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise de Roffignac, Présidente, en visioconférence.

Date de convocation : 24 octobre 2023

Etaient présents : Mme Pascale GOT ; Mme Françoise de ROFFIGNAC ; Mme Joëlle MARIE-REINE SCIARD ; M. Stéphane LE BOT ; M. Jean PROU ; M. Jacky BOTTON ; Mr Louis CAVALEIRO ; Mr Cyril PENAUD, Mme Michèle SAINTOUT ; Mme Marie-Pierre QUENTIN ; Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE.

Etaient excusés : Mme Véronique HAMMERER ; Mme Célia MONSEIGNE ; M. Olivier ESCOTS

Etaient également présents : Mr Jean-Luc TROUVAT, Directeur du SMIDDEST ; Mme Elodie LIBAUD, Département de la Charente-Maritime.

Président de séance : Mme Françoise de ROFFIGNAC

Secrétaire de séance : Mme Pascale GOT.

**Délibération N° 2023-05-54**

**SAGE Estuaire de la Gironde – Stage visant à faire un bilan des apports d'eau douce dans l'estuaire de la Gironde et du comportement du bouchon vaseux**

**Membres en exercice : 17**

**Membres présents : 11**

**Suffrages exprimés : 11**

**Pour : 11**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

*Vu le CGCT,*

*Vu le SAGE « Estuaire de la Gironde et Milieux Associés » et les dispositions EG1, EG5, OX1, OX2 ;*

En préalable à la réflexion qui devra s'amorcer d'ici quelques mois sur la révision des DOE aval de la Garonne et de la Dordogne, en entrée de l'Estuaire, et dont les valeurs fixées visent à garantir des apports d'eau douce minima dans l'Estuaire pour satisfaire les besoins écosystémiques, il est proposé un stage de 6 mois, de Master 2 ou équivalent, qui permettra de :

- Reconstituer les chroniques des débits d'eau douce provenant de la Garonne aval et de la Dordogne aval, de dissocier la part naturelle de celle provenant du soutien d'étiage, de quantifier les évolutions historiques et les évolutions à venir ;
- Mettre en regard ces valeurs avec l'évolution du bouchon vaseux et de corrélérer le niveau de contribution de ces apports ainsi que d'autres paramètres extérieurs avec les valeurs mesurées ;
- De mettre en valeur des éléments permettant d'orienter la stratégie de soutien d'étiage de la Garonne et de la Dordogne vers des conditions de concentration en oxygène dissous favorables à la migration piscicole.

Ce stage sera encadré par le chargé de mission gestion quantitative du SMIDDEST, qui assurera l'interrelation avec les partenaires du réseau MAGEST et des EPTB amont, SMEAG et EPIDOR.

Il est décidé à l'unanimité, et après en avoir débattu :

Article 1 : d'accueillir un ou une stagiaire pour une durée de 6 mois à partir de février ou mars 2024 dont le coût de stage représentera un montant maximum de 4 000 € TTC (hors défraiement de déplacements) inscrit au Budget annexe Eau 2024 (ligne 6215).

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL**

Article 2 : d'autoriser Mme la Présidente à solliciter, pour le financement du stagiaire une subvention auprès de l'agence de l'Eau Adour-Garonne, ainsi que des demandes additionnelles auprès du département de la Gironde et du Département de la Charente-Maritime, ou encore de la Région Nouvelle Aquitaine.

Article 3 : d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document afférent à la réalisation du projet.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Blaye, le 27 novembre 2023.

**La présidente de séance,**

**Françoise de ROFFIGNAC**

  
**SMIDDEST**  
Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire  
2 rue St Simon - 33390 BLAYE  
05.57.42.28.75 - contact@smiddest.fr  
Siret : 253 306 310 00058

**La secrétaire de séance,**

**Pascale GOT**

